

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (FHF-PACA)

Association régionale (loi 1901)

“

La FHF, maison
commune des
acteurs de santé et
médico-sociaux
publics

”

Créée en 1924, la FHF réunit 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales qui adhèrent à l'une des 28 FHF régionales de métropole et d'outre-mer.

FHF PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

126

Etablissements de santé et médico-sociaux publics : centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers généraux et spécialisés en santé mentale, hôpitaux de proximité, EHPAD (autonomes et rattachés) et établissements assurant la prise en charge du handicap.

76 072

Professionnel.le.s exercent
leurs activités au sein de la
Fonction Publique
Hospitalière en région
Provence Alpes Côte d'Azur

MISSIONS



REPRÉSENTER

Les intérêts des adhérents



FAIRE LE LIEN



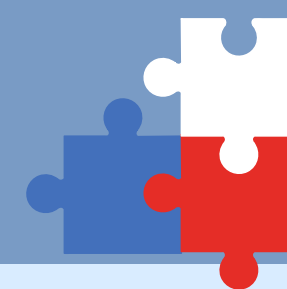
PROMOUVOIR

Les actions

- **Défendre l'autonomie** des établissements hospitaliers et médico-sociaux et aider à la mise en œuvre des coopérations territoriales.
- **Assurer la défense des droits et intérêts** des établissements .
- **Représenter** les adhérents auprès des pouvoirs publics, des administrations, des collectivités, de la justice, ou tout organisme ou institution publique ou privée.
- **Promouvoir** la qualité des soins, de l'accompagnement et de l'hébergement dans les établissements.

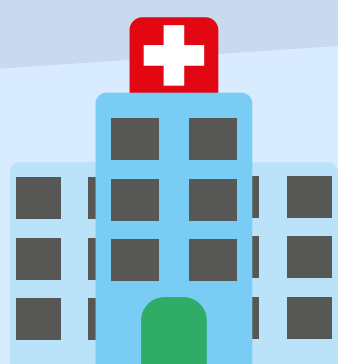
- **Faciliter** les missions de ses adhérents : soutien, expertise, veille réglementaire, mise en contact, organisation d'échanges, manifestations, formations...
- **Favoriser** la mise en contact dans chaque territoire entre les professionnels sanitaires et médico-sociaux afin d'améliorer la cohérence des parcours de soins et projets de vie.
- **Renforcer** le dialogue social au sein des établissements en représentant ses adhérents auprès de tout organisme paritaire.

- **Contribuer et participer** au niveau régional et national à la mise en place d'une politique de santé conforme aux intérêts des usagers du service public hospitalier et médico-social.



En d'autres termes, la FHF Provence Alpes Côte d'Azur est un groupe d'influence d'intérêt général.

ADHÉRENTS SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIAUX



2 CHU



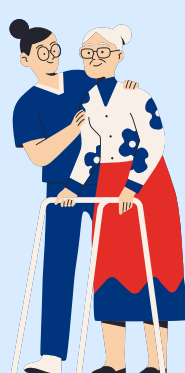
30 centres
hospitaliers



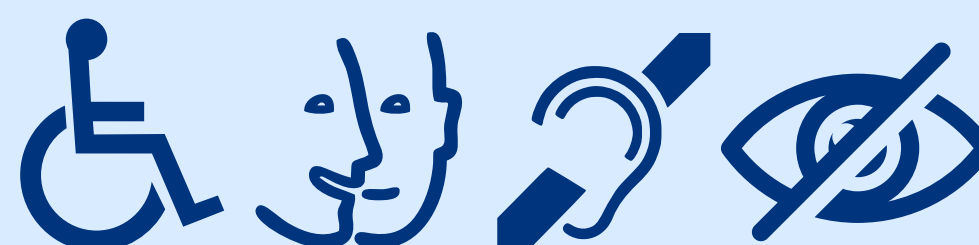
5 centres spécialisés
en santé mentale



14 hôpitaux de
proximité



53 EHPAD
autonomes



10 organismes gestionnaires
handicap autonomes



FONCTIONNEMENT

DÉLÉGATION RÉGIONALE



Florence ARNOUX
Déléguee régionale



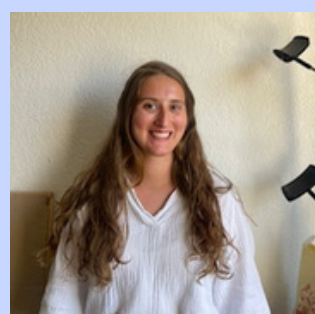
Manuela GASCON
Assistante



Véronique ANCEAUX
Chargée de missions



Camille HILLEGON
Chargée de communication



Rosy FRETIER
Juriste en droit de la santé



Sabrina ARMANI
Animatrice Réseau Service Civique



Julie HERNANDEZ
Coordinatrice régionale de la transition énergétique et écologique en santé

La **déléguee régionale** conduit la stratégie et le pilotage opérationnel de la fédération régionale

Les **délégués FHF départementaux**, sanitaires et médicaux sociaux, assurent les relais dans les départements.

(Retrouvez la composition complète sur le site www.fhf-paca.fr).

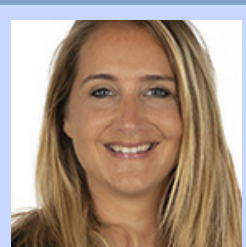
BUREAU

PRÉSIDENT

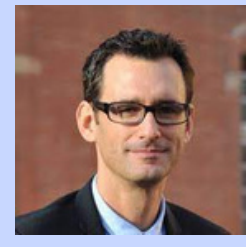


Alain MILON
Président
Sénateur du Vaucluse

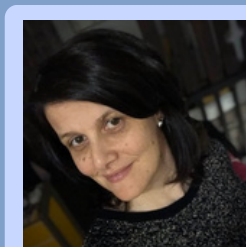
VICE PRÉSIDENT.E.S



Alexandra BORCHIO
FONTIMP
Vice-Présidente Sénatrice
des Alpes-Maritimes



Yann LE BRAS*
Vice-Président
Directeur général CHI
Toulon la Seyne



Dr. Emmanuelle SARLON
Vice-Présidente
PCME CHI Alpes du Sud



*Administrateur.rice.s (titulaires ou suppléant.e.s) FHF nationale

**Membre du bureau FHF nationale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **Conseil d'administration** est composé d'élu.e.s représentant les établissements : représentants légaux, médecins, membres élu.e.s des conseils de surveillance et d'administration (élu.e.s, usagers, personnalités qualifiées). Il est aujourd'hui composé de 60 membres, réunis au sein d'un collège sanitaire et d'un collège médico-social, élu.e.s pour 3 ans.

(Retrouvez la composition complète sur le site www.fhf-paca.fr).

Les **ressources** de la Fédération Hospitalière de France - PACA sont principalement constituées des **cotisations versées par les adhérents** et des revenus de sa manifestation régionale annuelle.

PRINCIPAUX ACTEURS INSTITUTIONNELS EN LIEN AVEC LA FHF PACA

Anfh

C.O.S.
action sociale & solidaire

ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur

Aix-Marseille
université
Initiative d'excellence

CPTS
La communauté
professionnelle
territoriale
de santé

PTA
PLATEFORME
TERRITORIALE
D'APPUI

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

ORS
Île-de-France
OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE SANTÉ

CIUS
CENTRE D'INNOVATION
ET D'USAGES EN SANTÉ

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Apport
Santé
Plateforme
Territoriale d'Appui

URPS
Ch-D
PACA
UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
CHIRURGIENS DENTISTES
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

URPS
Pharmaciens
Provence-Alpes-Côte d'Azur

URPS
ml
LES MÉDECINS
LIBÉRAUX
PACA

URPS
PACA
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

URPS
SAGES-FEMMES
PACA

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

PASQUAL
PACA CORSE Sécurité Qualité
ieSS

AEISM
ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS
DU SERVICE PUBLIC DE SANTÉ MENTALE



CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



80 rue Brochier,
13354 MARSEILLE CEDEX 5



<https://fhf-paca.fr>
<https://fhf.fr>
(rubrique région)



T. +33 (0)4 91 38 14 51

Secrétariat

secretariat.fhf-paca@ap-hm.fr

Chargée de missions

T. +33 (0)6 21 71 68 81
veronique.anceaux.fhf-paca@ap-hm.fr

Déléguee régionale

T. +33 (0)6 46 00 29 01
florence.arnoux.fhf-paca@ap-hm.fr

Chargée de communication

communication.fhf-paca@ap-hm.fr

Animatrice réseau Service Civique

service-civique.fhf-paca@ap-hm.fr

Coordinatrice Régionale de la transition énergétique et écologique en santé

julie.hernandez@ap-hm.fr

Juriste en droit de la santé

rosy.fretier@ap-hm.fr

